Le bruit courait mardi à Richmond que Charleston avait été évacué.

L'or qui était hier soir à 211, a baissé aujourd'hui à 204 1/2, sur le bruit de la prise de Brancheville. Change sur Londres 226 1/2. Change sur Paris, 1,10. Coton, 86

Vienne, 21 février.

Chambre des Députés. — Sur la proposition de M. Tinti. la chambre renvoie à la commission des finances, pour le budget de 1865, le projet de budget de 1866. Cette commission devra faire un rapport sur la question de savoir quand et comment l'état budgétaire, pour 1866, doit être mis en délibération.

M. Vrints propose de demander un rapport à la commission des finances sur la question de savoir si et, dans quelle mesure, en ayant égard à la déclaration du ministre des finances, une fixation des divers articles de dépenses et de recettes pour 1865 et 1866, peut avoir lieu exceptionnellement et dans une forme différente de celle suivie jusqu'à ce jour par la voie de l'entente avec le gouvernement. Cette dernière proposition sera discutée conformément au réglement de la chambre

Berlin, 21 février.

On lit dans la *Correspondance Zeidler* :

La dépêche du cabinet de Berlin, formulant les vues du gouvrenement, au sujet des conditions à imposer pour l'avenir, aux duchés, n'est pas encore sortie des bureaux du ministère des affaires étrangères de Berlin, mais elle sera expédiée très-prochainement à Vienne. En attendant sur une analyse provisoire de cette dépêche, l'Empereur d'Autriche a déclaré, de la manière la plus positive : « que le point de vue, pris dans cette affaire par la Prusse, est juste par la raison que cette puissance poursuit le but d'augmenter, en même temps, l'influence de l'Allemagne. »

Berlin, 21 février, soir.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, résume ainsi, dans un article de fond, la position de la Prusse, vis-à-vis des tentatives des journaux de l'Autriche et des états moyens pour obtenir que la diète reconnaisse le duc d'Augustenbourg, comme duc de Sleswig-Holstein :

« Un vote de la Diète qui reconnaitrait le droit d'Augustenbourg, en n'admettant pas les prétentions de la couronne de Prusse serait un appel à la force. Nous ne savons pas si la Prusse consent à la reconnaissance d'Augustenbourg comme à l'admission de son envoyé à la Diète, mais nous ne doutons pas que la Prusse, en face de résolutions de la Diète, dont elle conteste la compétence, ne refusât d'évacuer les duchés. La question du Sleswig-Holstein ne peut avoir une issue favorable au duc Frédéric que par la voie d'une entente avec les grandes puissances allemandes. Toute tentative de faire entrer les négociations des possesseurs des duchés sur le terrain de la procédure fédérale ne peut que trainer en longueur la question.

Vienne, 21 février, soir.

La commission financière a resolu, dans sa séance d'aujourd'hui, de retrancher 2,390,000 florins sur le budget de la marine de guerre.

Lisbonne, 21 février.

Le ministère a présenté divers projets importants. Un de ces projets abolit le système restrictif à l'embouchure du Douro, Un autre établit la liberté permanente d'introduire des céréales étrangères en Portugal, moyennant un droit de 600 reis par 100 kilogrammes, pendant les deux premières années, de 400 pendant les deux années suivantes, et de 300 ensuite.

Turin, 22 février.

A propos de la nouvelle, donnee hier soir par des journaux de Paris, d'après laquelle le délai de deux ans pour l'evacuation de Rome courerait à partir du jour du départ du roi pour Florence, l'*Opinion* rappelle la déclaration du 3 octobre entre MM. Drouyn de Lhuys et Nigra qui fixe le point de départ de ce délai à la date du decret de transfert de la capitale, décret qui a été sanctionné le 11 décembre.

Les journaux annoncent que le roi viendra à Turin demain jeudi.

Turin, 22 février.

Le roi est parti ce matin à 9 heures et demie de Florence pour Bologne, avec sa suite.

S. M. arrivera demain ici de 1 heure à 2.

La garde nationale est convoquée.

Emprunt italien, 64.85.

Madrid, 21 février.

Le nonveau ministre des finances, M. Alexandre Castro a déclaré, aujourd'hui, à la chambre qu'il retirait le projet d'anticipation de l'impôt et qu'il comptait sur le concours des députés pour le nouveau projet tendant à l'amélioration des finances.

Le bruit court que M Barnazallana sera nommé gouverneur de la banque.

Madrid, 22 février.

Le nouveau ministre des finances a renvoyé les projets de budgets aux divers ministères pour qu'il y soit fait de notables réductions.

Le coton.

Nous disions dans un article précédent que nous donnerions quelques explications sur la baisse du coton. Nous avons déjà démontré que la paix américaine n'exercerait qu'une influence relativement fort peu importante sur le prix du coton. Pourquoi donc, s'il en est ainsi, la valeur de cette matière se déprécie-t-elle? Pourquoi la baisse est-elle à l'ordre du jour? Pourquoi est-elle prévue pour longtemps encore par les négociants européens?

Nous avons lu plusieurs travaux remarquables sur cette question, et, nous l'avouons, nous n'avons pas trouvé les motifs de cette baisse clairement exposés. Ni le *Times*, ni l'*Economist*, ne s'expliquent positivement à cet égard; de telle sorte que, pour un grand nombre de personnes, les conclusions à tirer d'un pareil état de choses sont toutes plus ou moins hypothétiques.

Cependant, d'après nos propres renseignements, nous croyons pouvoir en peu de mots jeter quelque lumière sur cette difficulté. Il y a, en effet, un point capital qui doit servir de base à notre raisonnement : c'est la proportion qui existe entre la consommation et les importations du coton ; ce sont deux courants contraires qui entraînent le commerce dans des fluctuations incessantes. Les importations augmentent chaque jour, et la consommation ne fait aucun progrès, ou, si elle en a fait, c'est dans une mesure fort restreinte. Les pays producteurs cherchent naturellement à se débarasser de tout ce qu'ils récoltent ; il y a abondance de coton non-seulement à Liverpool (cela ne serait qu'un petit malheur), mais encore et surtout dans tous les pays où se trouvent des plantations. Alors, voici ce que se disent les négociants européens : « Nous avons reçu beaucoup de coton, nous continuons à en recevoir ; si la paix se fait en Amérique, il nous en arrivera bien davantage ; pourquoi alors nous presser d'acheter ?

Ce sont ces hésitations qui sont mortelles au commerce du coton ; ce sont elles qui expliquent la détresse qui désole Manchester et le Lancashire ; nous avons entendu dire souvent que l'abondance de telle ou telle matière était presque aussi nuisible que la disette, lorsque la consommation se fait paresseuse; non, il n'en est pas ainsi ; ce n'est pas l'abondance du coton qui est la principale cause de la baisse ; mais c'est ce point d'interrogation que se posent les commerçants à chaque arrivage de coton : « Le coton vaut aujourd'hui tant, cela peut être une excellente occasion ; oui, mais combien le coton vaudra-t-il demain? peut-être cette excellente occasion deviendra-t-elle une fort mauvaise affaire ; attendons. »

C'est avec ces raisonnements-là qu'on arrive à jeter une véritable panique sur le marché, à laisser mourir de faim et de misère des milliers d'ouvriers sans ouvrage, et à prolonger indéfiniment cette sorte de langueur, dont les effets se font sentir sur le commerce tout entier.

Mais le remède? nous direz-vous. Suivant nous, la baisse doit continuer encore pendant un certain temps, jusqu'à ce que les négociants aient trouvé le prix auquel ils pensent pouvoir, sans crainte du lendemain, faire leurs achats et donner à la consommation un nouvel essor.

Quel sera ce prix ? pendant combien de temps les négociants européens tiendront-ils un raisonnement si pernicieux aux ouvriers des grandes fabriques ?

C'est ce qu'il est impossible de prévoir exactement ; suivant nous, cette crise, déjà si déplorable, n'est pas près de terminer. Pour arrêter la baisse, il faudrait, ce qui est impossible, que les négociants européens refusassent, pendant une période assez longue, les importations du coton, et consommassent le coton qu'ils possèdent ; nous savons bien qu'il arrivera toujours un moment où les pays producteurs devront *placer*, à n'importe quel prix, ce coton longtemps refusé. Ce serait encore la baisse ; mais au moins ne se ferait-elle sentir que peu à peu, et peut-être le marche devenant plus animé, la consommation serait plus forte, et le commerce du coton plus florissant. (*International*).

L. J.

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

La Chambre de Commerce de Lille se réunira le vendredi 24 de ce mois, à sept heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants :

1° Traité de commerce avec le Zolleverein.

2° Valeurs officielles.

3° Chômage des canaux et rivières en 1865.

4° Réduction au tarif de 2e classe pour les céréales sur les canaux et rivières navigables.

5° Rapports et objets divers.

On nous prie d'insérer la note suivante :

Une conférence aura lieu vendredi 24, à l'*Hôtel de l'Europe* à Lille, appartement n° 14, à sept heures et demie du soir, pour signaler un meilleur fonctionnement des machines à vapeur, résultant du moyen de diminuer la chaleur de l'eau des condenseurs, et aussi une économie de combustible variant en re 10 et 30 0/0.

MM. les industriels possédant des machines à vapeur sont invités y assister.

C'est prématurément qu'on a annoncé le prochain retour en France du général Faidherbe, gouverneur du Senégal.

Nous apprenons que le général Faidherbe, dont la santé est rétablie, a ajourné son voyage à une epoque indeterminée.

L'une des deux voies du chemin de fer de Lille à Tournai est presque terminée. On l'utilise dans ce moment dans l'intérêt des travaux pour le transport de matériaux sur tout le trajet. On compte que cet embranchement sera entièrement livré au public sur la fin de l'été prochain.

On écrit de Denain à la date du 22.

Bien que poussés avec une grande vigueur, les travaux de déblaiement de la fosse *Turenne* ne sont pas encore terminés; six nouveaux cadavres ont été successivement retirés de ces décombres. Il en reste, dit-on, encore trois.

Une foule d'habitants de Valenciennes et des communes circonvoisines, viennent chaque jour visiter le théâtre où s'est accompli cette déplorable catastrophe.

L'intérêt qu'inspirent les familles est général, et on a lieu d'espérer que toutes les mesures possibles seront prises pour atténuer les conséquences du malheur dont elles ont été frappées.

On écrit de Menin que dans la nuit du samedi au dimanche un effroyable incendie a détruit l'importante fabrique d'huile de M. Lefèvre.

C'est vers minuit que le feu s'est declaré. Alimenté par l'énorme amas de matières inflammables qui remplissaient cette usine, en quelques instants l'element destructeur l'avait envahie tout entière.

Tandis qu'une immense colonne embrasée s'élevait vers le ciel, l'huile s'échappant des reservoirs qui la contenaient, coulait en ruisseaux de flammes par toutes les issues. Il était impossible d'approcher du foyer, aucun secours n'y pouvait atteindre; l'eau, d'ailleurs, eût été sans action sur un pareil brasier.

De mémoire d'homme, le pays n'a été témoin d'un tel incendie.

On évalue la perte à un million.

On se rappelle l'accident qui a eu lieu, vers la fin du mois de décembre, dans une fabrique de sucre de Bondues, et qui a couté la vie à quatre personnes.

Les propriétaires de l'usine, MM. Lacadé et Moulis ont comparu mardi devant le tribunal correctionnel de Lille sous la prévention d'homicides par imprudence dans les circonstances suivantes :

Dans la nuit du 28 décembre, une fissure se déclara tout à coup à un des générateurs. L'eau et la vapeur pénétrèrent aussitôt dans une pièce affectée au lavage des sucs. Cette pièce est séparée de la chambre des générateurs par une seule porte qui livre passage aux ouvriers du lavage qui s'effectue au rez de-chaussée, et à ceux des ateliers de pression des écumes, d'évaporations et de cuite situés aux étages.

Les ouvriers occupés aux étages supérieurs, au bruit de la détonation, purent se soustraire au danger en sautant par les fenêtres, mais les quatre qui se trouvaient au rez-de-chaussée n'avaient aucun moyen de fuir, car il leur eût fallu franchir la porte même par laquelle pénétrait la vapeur et traverser la salle du générateur. C'est dans cette pièce qu'ont péri quatre personnes : P. Dusaussoy, agé de quinze ans; L. Dupont, seize ans; Sophie Loridan, dix-neuf ans; et Philomène Thétar, seize ans.

La prévention portait sur l'inobservation de l'ordonnance de 1843, qui prescrit que les générateurs soient établis en dehors de toute habitation; mais surtout dans l'espèce sur la communication directe et constante qui existe dans fa fabrique de sucre de MM. Lacadé et Moulis entre la chambre des générateurs et les ateliers, et l'absence d'autre issue dans l'atelier de lavage que la porte par où la vapeur a pénétré, ce qui est la cause médiate du malheur.

Le tribunal a condamné MM. Lacadé et Moulis chacun à 100 fr. d'amende.

Le nommé Ivo Vanhos, *débourreur*, Belge d'origine, vient d'être mis en état d'arrestation pour mauvais traitements exercés sur un de ses camarades.

La police vient d'arrêter la nommée Léopoldine Fourret, jeune fille de 22 ans, inculpee de vols d'effets d'habillement chez un hôtelier de Roubaix.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Chimie

Le cours de chimie n'aura pas lieu lundi prochain 27 fevrier.

Cours public de Physique

Mercredi 1er mars, à 8 h. du soir

1° Applications diverses de l'électricité. Action lente produite par les courants très faibles : extraction du silicium, de l'aluminium ; formation de l'arbre de Saturne, du protoxyde de cuivre, du carbonate double de cuivre et de soude ou potasse, du carbonate de cuivre ou malachite, de l'aluminate de chaux, du chlorure d'argent ou de cuivre. — Conservation du doublage des navires.

2° Appareil électro-moteur inventé par M. Edmond Duvillier, mécanicien à Tourcoing.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 19 février 1865

Sommes versées par 77 déposants dont 15 nouveaux . . . . . 12,414 —
41 demandes en remboursem. 11,442 72

Les opérations du mois de février sont suivies par MM. Lepoutre-Parent et Duhamel-Lefebvre, directeurs.

COURS DE LA BOURSE.

Cours de clôture	le 22	le 23	hausse	baisse
3 % ancien . .	67.30	67.45	» »	» 15
4 1/2 aucompt.	96.00	96.50	» »	» 50

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris 22 février 1865.

On a fort exagéré l'indisposition de M. le duc de Morny. L'honorable président n'est aucunement atteint d'une maladie de foie, il souffre d'une névralgie de la gorge compliquée de cephalalgie mais qui ne présente aucune gravité. Il y a lieu de croire que M. le duc de Morny prendra possession du fauteuil dès l'ouverture de la discussion de l'Adresse.

La *Patrie* annonce que la réponse officielle du cardinal Antonelli aux réclamations de M. Drouyn de Lhuys annonçant l'incident du nonce, est arrivée à Paris. Cette réponse est, dit la *Patrie*, de tous les points conforme à l'attente du gouvernement français.

On annonce que la république de l'Uruguay a envoyé en France un ministre plénipotentiaire chargé de demander à l'Empereur Napoléon III son intervention au sujet du conflit qui a éclaté entre cette république et le Brésil.

La *Patrie*, en rapportant cette nouvelle, dit que ce plénipotentiaire, D. Candido Juanico, est arrivé avant-hier à Paris. Il est accompagné de deux attachés d'ambassade et d'un secrétaire de première classe, D. Ildefonse Garcia Lagos.

L'archevêché de Paris vient d'arrêter la liste des prédicateurs qui vont prêcher le prochain carême dans toutes les églises de Paris.

A Notre-Dame, c'est le P. Félix, comme nous l'avons dit, qui fera les conférences du carême sur les vérites fondamentales du Christianisme.

Mme Glachant, la jeune femme du directeur du personnel au ministère de l'instruction publique, fille de M. Duruy, est morte hier matin d'une péritonite survenue à la suite de couches.

Aujourd'hui à une heure, ont eu lieu, en l'eglise Sainte Clotilde, au milieu d'une affluence considérable, les obsèques de

---

prochaient pour observer avec une curiosité impertinente la physionomie de Clotilde. M. Erneville s'était interrompu au milieu d'une phrase. Il restait là immobile et comme pétrifié, les yeux fixes, grands ouverts, et des gouttes de sueur perlant sur son front pâle. Sa fille semblait près de défaillir, et lorsque tante Victorine, après l'avoir vigoureusement étreinte, la lâcha tout à coup et recula un peu pour l'admirer à l'aise, elle serait tombée si Raymond, dont l'œil anxieux ne la quittait point, n'eût volé à son secours.

Avec un tact parfait et une merveilleuse présence d'esprit, il passa le bras de Clotilde sous le sien, en réalité pour la soutenir, en apparence pour être présenté par elle à sa future tante. Il lui dit rapidement un mot à l'oreille, de l'air impérieux dont on commande dans une circonstance urgente ; et elle, obéissant avec la soumission machinale d'une personne privée pour le moment de l'usage de sa volonté, elle balbutia d'une voix à peine intelligible :

« M. le duc d'Armentières — Mlle Victorine Erneville. »

C'était donc la sœur du capitaliste? Mon Dieu, oui, sa propre sœur. Pleine de courage et de fierté, dédaigneuse du luxe et craignant par dessus tout la dépendance et la contrainte, elle avait refusé toutes les offres de son frère, qui lui avait proposé à plusieurs reprises d'abandonner son chétif gagne-pain pour subsister d'une pension qu'il lui servirait. Elle n'était pas femme à se laisser nourrir aux dépens d'autrui ; elle aurait rougi de vivre sans travailler, et l'oisiveté l'aurait fait mourir à petit feu. Elle continuait donc bravement son métier, assez dur par les mauvais temps, et, comme elle était accorte et avenante et toujours fournie des plus beaux fruits, comme elle avait d'ailleurs peu de besoins, ses affaires prosperaient et elle réalisait des économies pour ses vieux jours.

Elle aimait son frère, et elle avait pour sa nièce une véritable adoration. Mais son bon sens naturel lui disant qu'elle serait dépaysée et déplacée dans leur milieu, elle ne se présentait à l'hôtel Erneville qu'une ou deux fois par an, le matin. Comment donc s'y trouvait-elle ce soir-là?

C'était un coup monté par Alexis Maugin. Depuis que Clotilde l'avait congédié en se moquant de lui, il n'avait rêvé qu'à sa vengeance. Initié aux secrets de la famille et connaissant l'orgueil de la future duchesse, il ne pouvait imaginer rien de mieux que de l'humilier dans cet orgueil, et il avait songé toute de suite à se servir à cette fin de la tante Victorine. Mais il fallait attendre un occasion d'éclat. Quand il apprit qu'un grand dîner allait réunir à l'hôtel Erneville tous les hauts et puissants *amis* du capitaliste, il chercha la marchande d'oranges, avec laquelle il avait grand soin de causer chaque fois qu'il la rencontrait. Elle qui l'avait vu chez son frère et le croyait toujours l'ami de la maison, elle se laissa facilement persuader qu'il avait mission, de la part de Clotilde, de l'engager à venir, tel jour, à telle heure, lui apporter ses félicitations et à faire la connaissance de M. d'Armentières.

Gagnés ou trompés, les domestiques l'introduisirent. Elle fut assez surprise de voir tant de monde au salon. Mais, comme elle était à cent lieues de soupçonner un piége, elle ne perdit pas contenance et ne se gêna guère plus que si elle eût été seule avec nièce.

Toutefois son erreur dura peu. L'embarras, la froideur, la souffrance manifeste de Clotilde lui apprirent qu'elle venait mal à propos. Elle chercha des yeux M. Erneville ; il avait la consternation, l'épouvante, pour ainsi dire, peinte sur la figure. Elle comprit, la pauvre femme, qu'on rougissait d'elle devant cette brillante société. Elle rougit elle-même de la bévue qu'elle venait de commettre et du ridicule qu'elle avait innocemment jeté sur son frère et sur sa nièce. Un moment interdite, elle promena un coup d'œil inquiet autour d'elle. Mais les sourires moqueurs et les mines ironiquement triomphantes qu'elle rencontra lui rendirent tout son courage en réveillant sa fierté. Elle redressa la tête, reprit, sans impertinence ni bravade, l'assurance de son maintien et de son regard, et dit avec une tristesse simple et digne :

« On m'avait conté, ma nièce, que vous demandiez à me voir. Il paraît qu'on s'était moqué de moi et que je vous gêne. Soyez tranquille, je ne reviendrai plus. Je vais prier le bon Dieu qu'il ne vous punisse pas d'avoir méprisé votre tante et de n'avoir pas voulu lui rendre ses baisers. »

Embrassez-la ! murmura le duc à l'oreille de Clotilde.

Elle fit un mouvement comme pour obéir. Mais il était trop tard : la tante Victorine leur avait tourné le dos en s'essuyant les yeux, et elle était déjà près de la porte. Comme elle l'ouvrait, elle entendit un ricannement étouffé sortir d'un groupe voisin. Elle s'arrêta et reprit d'une voix haute et calme :

« Ne riez pas, mes belles dames et mes jolis messieurs. Cette pauvre enfant pourrait bien ne pas vivre aussi contente, avec toutes ses franfreluches et son grand seigneur de mari, que la marchande d'oranges avec sa petite charrette pour tout bien. »

(*La suite au prochain numéro.*)

La bonne foi veut que les gravures jointes aux livres d'histoire n'aient rien d'imaginaire et représentent toujours avec une scrupuleuse sincérité les évenements et les hommes célèbres d'après les tableaux, estampes, sculptures, médailles, et autres monuments certains. C'est le merite particulier qui recommande les mille ou douze cents gravures de l'*Histoire de France* de MM. Bordier et Charton, en deux volumes et qui a fait également la popularité du *Magasin pittoresque* et des *Voyageurs anciens et modernes*.

La Monographie des Hémorrhoïdes

par le docteur LEBEL, opère aujourd'hui une véritable révolution dans la presse médicale. Il n'est question que de guérisons bien authentiques d'une maladie réputée incurable. Un vol. in-8°. Prix 4 fr. en timbres, 14, rue de l'Echiquier, Paris. (Consultat.) *Aüranch.* 5006

Direction générale des Postes.

Taxe des lettres de direction de poste à direction de poste :

	Lettres affr.	non affr.
Jusqu'à 10 gr. incl.	0 f. 20 c.	0 f. 30 c.
De 10 gr. jusq. 20 gr.	0 40	0 60
De 20 » 100 »	0 80	1 20
De 100 » 200 »	1 60	2 40

Et ainsi de suite, en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 gr. excédant, 80 c. en cas d'affranchissement, et 1 fr. 20 c. en cas de non-affranchissement.

Taxe des lettres nées et distribuables dans la circonscription postale du même bureau.

	Lettres affr.	non affr.
Jusqu'à 10 gr. incl.	0 f. 10 c.	0 f. 15 c.
de 10 jusqu'à 20 0	20	0 30
de 20 » 100 0	40	0 60
de 100 » 200 0	80	1 20

Et ainsi de suite en ajoutant, par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excedant, 40 c. en cas d'affranchissement, et 60 c. en cas de non-affranchissement.

Sirop de Calabre

A LA MENTHE OU AU RHUM,

bréveté, S. G. D. G.

Nouvelle boisson hygiénique, agréable très économique. Un litre de sirop à la Menthe anglaise suffit pour faire, *instantanément et sans aucune préparation*, 200 litres de boisson, qui ne coûtent que 2 à 3 centimes le litre. — Prix du litre, 5 fr.

Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detournay-Scrépel, rue de l'Embranchement, 30, à Roubaix. 4540